

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice .....13
- présents.....11
- absents .....02
- votants .....11
- procurations .....01

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte tenu de sa télétransmission en

Préfecture le **24 OCT. 2023**  
et de sa publication le :

Le Président, **24 OCT. 2023**  
Roland DAVIET.

Le 16 octobre 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 9 octobre 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence BACINO, Vice-Présidente.

PRESENTS : Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX, Stéphanie VEREL

ABSENTS : Roland DAVIET, Catherine BRISFER  
M. Roland DAVIET a donné procuration à Mme Laurence BACINO

Mme Juliette LAZZERINI a été désignée secrétaire de séance.



**- O B J E T -**

**2023/11 Aide sociale facultative**

Madame Laurence BACINO, Vice-Présidente, présente la situation de Madame L---, domiciliée à Epagny Metz-Tessy, 1 qui rencontre des difficultés pour le règlement de ses charges de copropriété.

Madame BACINO demande aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur la demande d'aide financière adressée par le Pôle Médico-Social de Meythet. Cette dette s'élève à 342,62€ (trois-cent-quarante-deux euros et soixante-deux centimes).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ACCORDE** à Mme L--- une prise en charge partielle de cette facture à hauteur de 250€ (deux-cent-cinquante euros).

**DIT** que la somme sera directement versée au tiers créateur : Cabinet GERIMALP – ANNECY.

Pour Extrait Conforme,

Le Président



La secrétaire de séance,

Juliette LAZZERINI